

**Juillet 2016**  
**Numéro 41**

# UN POC DE SOL I D' AIRE

Un rayon de soleil et une bouffée de tramontane  
élaborés et élevés en plein air catalan par SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66



## DU CDAS, DU CHS-CT et DES CAPL

Pour une reprise en douceur après  
6 semaines d'action dans les PO

### *COMPTE-RENDU DU CDAS DU 16 JUIN 2016*

#### Approbation du P.V. Du CDAS du 24 mars 2016 :

Oui à l'unanimité.

#### Renouvellement du mandat de la déléguée des services sociaux du département :

Monsieur Bresson nous confirme la validation du renouvellement du mandat de Delphine Irissarri pour 5 ans par Bercy.

#### Loyer des bureaux de l'action sociale :

Suite à des négociations, le loyer 2015 est en nette baisse par rapport à 2014.  
Il est payé par la DDFIP et les Douanes.

#### CAL 2015 (Crédit d'Actions Locales) :

En baisse de 8000 € par rapport à 2014.  
Comme demandé par la Direction Générale, le budget  
« Arbre de Noël » qui constitue 38 % du CAL, a été un peu réduit cette année, grâce  
aux négociations sur les marchés publics.  
Dans les PO, nous avons 2350 retraités et 1062 actifs.



### **Compte-rendu annuel de l'Assistante Sociale :**

Roselyne Gleizes nous a expliqué qu'il n'y aurait pas de statistiques et de compte-rendu cette année, car les assistants sociaux mènent actuellement un mouvement de protestation. Leur barème indemnitaire a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est défavorable aux assistants sociaux et est le signe d'une nouvelle dégradation de la reconnaissance professionnelle de la filière sociale, au sein de la fonction publique d'état.

### **Consultations Psy :**

En 2015, 24 personnes (enfants, adultes et retraités) ont bénéficié de ces consultations.

Pour 2016, à ce jour, 10 personnes ont déjà consulté.

Nous vous rappelons qu'il suffit de prendre contact avec l'assistante sociale, Mme Gleizes, pour obtenir les bons de consultation (maximum 3) sans justification aucune. La confidentialité est garantie.

### **Sortie Château de Salses / Loto :**

Cette journée concernait les actifs et les retraités. Elle a eu lieu le 5 juin et le bilan est très positif.

La gratuité pour les enfants (jusqu'à 18 ans) et la souplesse du déroulé de la sortie ont aussi contribué à la réussite de cette journée.



### **Quotient familial :**

Pour les sorties du CDAS, il sera tenu compte du QF. Les tarifs seront donc différents en fonction de la situation de chaque agent. Ce dispositif sera mis en place dès la prochaine sortie : Les châteaux cathares.

### **Restauration collective :**

Au précédent CDAS nous avons demandé que les agents concernés par la fermeture du RIE (Escarguel, Arago et Wilson) puissent bénéficier d'un quart d'heure supplémentaire pour aller déjeuner dans les restaurants conventionnés. Cette demande a été refusée catégoriquement par le service RH de Bercy.

Nous renouvellerons donc cette requête en intersyndicale au niveau local et national.

Concernant les coupons-repas, ils seront prochainement dématérialisés.

Le coin repas de Thuir est en cours d'équipement.

Le prochain CDAS aura lieu le jeudi 18 octobre 2016.

**Vos élus solidaires** : *Françoise Gonzalez-Vergnes et Florence Gautier*  
(expert : *Franck Humbert*)

## **CR DU CHS-CT DU 29/06/2016**

Ce CHS-CT était convoqué pour la seconde fois suite à son boycott initial du 21 juin. En effet nous avons envahi en inter syndicale la première instance, pour manifester notre mécontentement sur l'incompétence, le laxisme et la surdité de notre direction locale concernant les risques psycho sociaux générés principalement par les suppressions d'emplois, fusions et autres restructurations. Suite légitime et logique de notre mouvement de grève pendant 6 semaines.

Ambiance de nouveau tendue pour ce deuxième round puisque nous avons encore une fois, dénoncé le malaise, la fatigue et le mal-être des agents devant un tel mépris de la part de la DDFIP.

Dans la liminaire nous avons souligné une fois de plus la situation humaine catastrophique de la trésorerie de Cerdagne et exigé que la DDFIP des PO prenne sa pleine responsabilité dans le règlement de cette affaire, quitte à user de ses prérogatives au niveau des règles de gestion vis à vis du Chef de poste.

**BUDGET POUR 2016 : 129775 € réparti comme suit :**

➤ **DDFIP 66 : 47 596,28 €**

Site Côte vermeille : Création issue de secours caisse vers standard, remplacement fenêtres plus caissons, installation extracteur d'air cafétéria du 1<sup>er</sup> étage.

Site Arago et HLM: Pose de film anti-chaleur.

Pour l'ensemble du département, acquisition de repose-pieds, lutrins, tapis et souris ergonomiques

➤ **FORMATIONS Aude et PO : 33 797,37 €** (Pilote, Post-permis, Maniement extincteurs, Sophrologie, Secourisme, Guide serre-file et évacuation)

➤ **PSYCHOLOGUE : 10 000,00 €**

➤ **INTERDIRECTIONNEL : 5100,00 €** (Achat de climatiseur/chauffage mobile pour palier en urgence aux dysfonctionnements de l'installation dans les services)

➤ **FONCTIONNEMENT : 800,00 €**

➤ **DOUANES Aude et PO : 32 481,35 €**



### **VIDÉO-PROTECTION :**

Le point a été fait sur la mise en place de la vidéo-protection sur les sites de la DDFIP suivants : Arago, Paierie Départementale, Elne et Thuir.

### **FICHES DE RISQUES PROFESSIONNELS :**

Pas d'évolution par rapport à l'an dernier mais une réflexion sera menée sur les EDR, le PRS, le PCRP et les agents des accueil/caisse.

### **RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN DE PRÉVENTION :**

Mise en avant des RPS, de la souffrance au travail, de violences internes, de harcèlement, de syndromes post-traumatiques, de stress et dépression...

4 services en souffrance mis en exergue à la DDFIP : Elne, SPF2, Thuir et Cerdagne  
Ça vous étonne !!! Nous on dirait seulement 4 !!!!



### **AUTRES :**

Le point a aussi été fait sur les accidents de service (3), les fiches de signalement (39), l'ergonomie des caisses, l'installation de la trésorerie d'Argeles dans ses nouveaux locaux et la climatisation...

**Vos élus solidaires** : Alain Chomeyrac, Franck Humbert, Claudine Moreel et Vincent Paumard

## ***CAPL D'APPELS DE NOTATION 2016***

### **Dans ses liminaires Solidaires Finances Publiques 66 a dénoncé :**

° la politique d'austérité menée à la DGFIP

° les vacances d'emplois qui s'ajoutent aux suppressions et impactent directement l'exécution des missions et la qualité du service public rendu aux usagers.

SFP demande l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires A, B et C ainsi qu'un recrutement à la hauteur des enjeux.

° la mise en place de l'adaptation des structures aux réseau (ASR) visant à désorganiser et détruire le service public (fusion de services, structures, suppressions de trésoreries, création de pôles) en tentant d'adapter les structures au manque d'emplois et non plus les emplois aux missions.

° une e-administration déshumanisée entraînant perte de sens, dégradation des conditions de vie au travail, remise en cause des règles de gestion et éloignement de l'usager.

° la mise en place du PPCR, les reculs importants en matière d'évaluation professionnelle et la remise en cause indemnitaire par le biais du RIFSEEP.

° le nouvel entretien professionnel ayant pour corollaire une baisse drastique des valorisations passant de 70 % à 25 % tous les 3 ans pour les agents bénéficiaires, dont 8 mois de réduction pour «l'élite» et rien pour les autres.

° l'attitude de la DG et le profond mépris du directeur général vis à vis des agents des PO, suite à la forte mobilisation durant 6 semaines.

° la situation explosive du poste de Cerdagne où les relations humaines très conflictuelles avec la chef de poste n'ont cessé de se dégrader depuis son arrivée.

### **CAPL D'APPELS DES CADRES A DU 21/06/2016 :**

(présidée par M BRESSON)



Pour cette année, 4 dossiers en appel, dont 2 dossiers défendus par Solidaires Finances Publiques 66. Au niveau des recours hiérarchiques : 3 rejets totaux et 1 rejet partiel (tableau synoptique).

Pour mémoire, l'an dernier : 2 appels pour 2 recours hiérarchiques.

Aucun agent n'a demandé audience auprès de l'autorité hiérarchique.

Les réserves pour cette CAPL : 1 réserve de 1 mois.

Au final, pour les dossiers défendus par Solidaires Finances Publiques 66 :

1 rejet total, à la demande expresse de la Direction générale. La défense du dossier de l'agent n'a pu être menée à son terme compte tenu des directives de la DG !!!

1 rejet total en l'absence de réserve de 2 mois pour pouvoir donner satisfaction à l'agent.

Plus généralement, à l'issue de cette CAPL, aucun des 4 dossiers défendus n'a obtenu satisfaction faute de réserve de 2 mois.

La Direction **rendra donc 1 mois** de valorisation au national à l'issue de la CAPL.

Les élus s'interrogent sur l'utilité d'une CAP locale, car, dès lors qu'un agent fait appel pour obtenir deux mois, il est automatiquement renvoyé vers la CAP nationale. La CAP locale constitue dans ce cas une étape supplémentaire qui s'ajoute au recours hiérarchique dont l'inutilité n'a plus à être démontrée !!!

**Vos élus solidaires** : Vincent SIVIEUDE  
(experts : Josy Pages et Nathalie Vidal-Torreilles)

**CAPL D'APPELS DES CADRES C DU 24/06/16 :**  
(présidée par M JANSON)



Dès l'entame de cette CAPL Mr Janson laissait entendre ironiquement que tout allait bien dans les services de la DDFIP 66 au vu du faible nombre de recours (13 sur les 200 agents des PO ). SFP a vivement réagi expliquant les raisons du faible nombre de recours : complexité de la procédure, sentiment de résignation au vu des 15 suppressions d'emplois en 2016, et la crainte encore trop ancrée de froisser le chef de service évaluateur (on constate encore que certains notateurs prennent les recours comme des attaques personnelles). SFP n'a encore jamais poussé les agents à faire de l'appel systématique pour le plaisir de le faire, mais si la Direction trouve que le nombre d'appels est trop faible...

Ce recadrage envers notre Direction ayant été fait :

Bilan des recours auprès de L'AH (donné par le président en ouverture)

|               |                                                               |
|---------------|---------------------------------------------------------------|
| 13 demandes : | 8 concernant la valorisation, les appréciations et le tableau |
|               | 3 concernant la valorisation                                  |
|               | 2 concernant les appréciations et/ou le tableau synoptique    |

1 demande d'audience auprès de l'autorité hiérarchique.

Il y a eu 11 rejets totaux et 2 rejets partiels auprès de l'AH avant cette CAPL.

Les réserves pour cette CAPL : 5 réserves de 1 mois  
2 réserves de 2 mois

12 dossiers en appel ( 7 défendus par SFP, 4 par CGT et 1 par FO)

Au final pour les dossiers défendus par Solidaires Finances Publique 66 :

- 1 dossier a reçu satisfaction totale : 2 mois de valorisation (R2)
- 3 dossiers ont obtenus satisfaction partielle  
( 1 mois + 1 tableau modifié + appréciations littérales rectifiées )
- 3 dossiers n'ont obtenu aucune satisfaction

La Direction a utilisé l'intégralité des réserves à l'issue de cette CAPL (en prévision des modifications des règles de notation à venir).

Cependant, nous déplorons la volonté manifeste de l'administration de ne pas tenir compte de l'impact plus que négatif sur les agents du conflit relationnel en Cerdagne. La preuve en a été apportée auprès de cette CAPL sans démenti des propos à charge contre les agents, diffamatoires, mensongers, hors cadre temporel car, pour la plupart, concernant des éléments de l'année 2016, et plus proches d'une brève de comptoir que d'une réponse à un recours en CAPL.



Par ailleurs, il est inacceptable de retrouver dans un rapport de Chef de service des éléments recueillis lors d'une audience confidentielle. Autant il est cohérent, voire nécessaire qu'un Chef de service soit informé de certaines difficultés d'un agent, autant il est inadmissible qu'un Chef de service en fasse état de quelque manière que ce soit !!!

L'obligation de discrétion et le secret professionnel ne s'appliquent-ils pas à cette fonction ?

Qu'on se le dise, les murs seront de plus en plus spongieux à l'avenir !!!

**Vos élus solidaires** : Franck Humbert, Michel Tricoire, Vincent Paumard, Hélène Rieubernet, Serge Rouzaud, Claudine Moreel  
(experts : Josy Pages, Denis Corratger)

## **EN CONCLUSION**

La confiance que nous font tous les ans les agents qui nous soumettent la défense de leurs dossiers trouve sa juste récompense dans le résultat de ces CAPL.

Solidaires Finances Publiques démontre une fois de plus son savoir faire, sa technicité et la connaissance approfondie des dossiers évoqués face à l'administration.

Tous les agents qui nous sollicitent sont systématiquement contactés afin de préparer une défense la plus aboutie et la plus argumentée possible.

Toutefois entre les dossiers renvoyés directement en CAPNationale sur ordre de la DG, ceux qui doivent y aller par absence de réserves de 2 mois, et le déni de la problématique du poste de Cerdagne par la Direction locale, les élus de Solidaires Finances Publiques 66 dénoncent la volonté délibérée de notre Administration de réduire à une simple chambre d'enregistrement la fonction essentielle des CAPL au regard des attentes des agents.

Nous continuerons à nous battre sans relâche et avec toute notre motivation pour que tous leurs droits soient préservés et défendus.

***BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS  
NOUS ON N'A PAS FINI !!!***

